

Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine de l'Ordre des Médecins

4 Cours Raphaël Binet

CS 96551

35065 RENNES CEDEX

☎ 02.99.67.45.45

✉ cd.35@ordre.medecin.fr

www.conseil35.ordre.medecin.fr



INSCRIPTION AU TABLEAU SPÉCIAL DES DOCTEURS JUNIORS

Procédure à suivre avant le dépôt de votre dossier en ligne :

- 1) Connectez-vous sur votre **espace médecin** : <https://www.conseil-national.medecin.fr>.
Merci de vous créer un compte, si besoin est.
- 2) Vérifiez et mettez à jour **l'ensemble de vos coordonnées** (onglet « coordonnées »)

Procédure d'inscription :

- 3) **Déposez votre demande d'inscription en ligne** (onglet « inscription Dr JUNIOR »)

Le dossier d'inscription contiendra les rubriques suivantes :

- > Rubrique N°1 : Données personnelles
- > Rubrique N°2 : Parcours universitaire
- > Rubrique N°3 : Exercice médical
- > Rubrique N°4 : Coordonnées Contact
- > Rubrique N°5 : Situation administrative
- > Rubrique N°6 : Sanctions et instances en cours
- > Rubrique N°7 : Attestations sur l'honneur

Une fois validée, votre demande d'inscription est envoyée directement au CDOM 35 pour étude.

N'oubliez pas de joindre les pièces justificatives ci-dessous, veuillez les numériser au format « .pdf » :

- ☐ Une **photo d'identité**
- ☐ La copie de votre **pièce d'identité** en cours de validité (passeport ou CNI)
- ☐ Votre **diplôme définitif** de fin de 2^{ème} cycle (diplôme approfondie en sciences médicales)
- ☐ Votre **certificat de scolarité** en cours : 2026-2027
- ☐ Votre **attestation de réussite** du **diplôme de Docteur en médecine*** (*document envoyé par la faculté de Rennes*)
- ☐ Votre **décision de nomination** en tant que Dr junior (*document envoyé par les affaires médicales du CHU de Rennes*), **merci de nous indiquer la date exacte de cette nomination.**
- ☐ **Un CV à jour et détaillé** de vos études de médecine jusqu'en octobre 2026 (formations, stages externat et internat, autres expériences professionnelles...)

***Pour les DJ (médecine générale) : non-obligatoire, si concerné par la dérogation (entrée en phase de consolidation lors des rentrées universitaires de 2026, 2027 et 2028).**

Lorsque votre dossier d'inscription sera **complet**, vous serez contacté par l'ordre pour réaliser un **entretien de présentation** avec un conseiller ordinal (obligatoire pour valider votre inscription).

Votre demande d'inscription sera ensuite actée en **séance plénière** (1e par mois), si toutes les conditions requises sont bien réunies.

Vous ne pourrez effectuer des gardes qu'à l'issue de cette séance plénière, actant votre inscription au Tableau spécial des Docteurs Juniors.

Plus d'informations : [Procédure d'inscription - CNOM \(cliquez ici\)](#)